

## Modernisation du métro

**Le STIF, nouveau propriétaire des véhicules exploités par la RATP, organise la modernisation des métros franciliens. Le Conseil du STIF a ainsi approuvé un cahier des charges fonctionnel, document correspondant aux attentes du STIF sur les grandes caractéristiques des futurs métros qui seront mis en service. Ce travail a été mené en collaboration avec la RATP.**

### ❖ Des métros adaptés à l'exploitation des lignes franciliennes

Le STIF demande à la RATP que la conception de ces métros garantisse une **fiabilité et des performances optimales** dès la mise en service.

Par ailleurs, le STIF est attaché à l'optimisation des flux d'échanges, que ce soit pour la montée et la descente des voyageurs, ou dans le train lui-même.

Enfin, le STIF exprime des attentes de capacité élevée, mais également d'évolutivité du matériel, y compris sur l'aménagement intérieur et sa compatibilité avec les métros existants.

### ❖ Des métros pensés pour les voyageurs

Les nouveaux métros devront tous disposer d'un système d'information embarqué avec annonces visuelles et sonores présentant les données sur les conditions de transport de la ligne (prochains arrêts, arrêts en cours, perturbations...) ainsi que sur les correspondances avec d'autres modes de transports.

Le confort des voyageurs devra être optimisé, notamment avec la réduction du bruit dans les rames, des sièges confortables et une régulation thermique (chauffage, réfrigération) qui prendra en compte le niveau d'occupation de la rame, le niveau d'ensoleillement (pour la ligne 6 notamment) ainsi que les conditions climatiques extérieures.

### ❖ Minimiser l'empreinte environnementale

Le STIF est attentif à ce que l'empreinte environnementale de ces nouveaux métros soit la plus faible possible et soit prise en compte dès la conception du matériel.

A ce titre, la consommation en énergie, ou les nuisances sonores doivent faire l'objet d'une attention particulière.

### ❖ Un design soigné

Un soin particulier sera apporté à l'habillage intérieur et extérieur de ces nouveaux métros, qui arboreront une livrée conforme aux principes d'habillage des véhicules en Ile-de-France, tels qu'il a été fait sur les RER, le Francilien, les T Zen, les bus et les Tramways.

## **Ces nouvelles rames pourraient être déployées sur les lignes 14, 11, 6 et 4.**

**Ligne 14 :** 4 rames automatiques supplémentaires viendront compléter le parc pour renforcer la capacité de la ligne à court terme.

De plus, le Conseil du STIF a décidé de financer à hauteur de 100% l'acquisition de **14 rames MP05 supplémentaires**, pour un montant de 140 M€ environ, permettant la préparation de la mise en service de son prolongement jusqu'à Mairie de Saint-Ouen à l'horizon 2017.

Compte tenu de l'accroissement du trafic et des besoins de matériels identifiés le Conseil du STIF a également décidé d'engager l'acquisition d'un nouveau matériel métro (à roulement pneu), qui répond aux besoins :

- d'accroissement de la capacité sur la ligne 14, en passant à des rames plus longues (8 voitures au lieu de 6 aujourd'hui), ce qui conduira à redéployer les rames actuelles sur d'autres lignes,
- de matériels sur les autres lignes, notamment **lignes 6 et 11**.

**A noter sur ligne 1 et 4 :** 49 rames automatiques neuves sont en cours de déploiement sur la ligne 1 d'ici la fin de l'année (17 circulent à ce jour). Cette opération s'accompagne au fur et à mesure d'un redéploiement du parc de la ligne 1 sur la ligne 4 (11 circulent à ce jour), permettant de radier les plus anciennes.

